

# GRAND PRIX JEUNES DU GOLF D'AIX-MARSEILLE

13 et 14 octobre 2018

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12, Benjamins et Minimes.

**Les quotas par catégories restent ajustables (cf Vademecum Fédéral 2018).**

Le champ sera limité à 96 joueur(se)s.

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

**La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.**

### FORME DE JEU

36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral 2017).

Départs du 1<sup>er</sup> tour élaborés par la Ligue. Départs du 2<sup>ème</sup> tour : dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent (par catégorie).

Classement pour chacune des 6 catégories d'âge. Départage sur les 9, 6, 3 et le dernier trou.

Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

### ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par écrit **avant le vendredi 28 septembre 2018**, accompagnés des droits d'inscription : **40€**.

**Golf d'Aix-Marseille - Domaine de Riquetti - 13290 Les Milles**

**Tél. : 04.42.76.35.22**

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (réservation auprès du Golf).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### PRIX

Plateau au vainqueur de chaque catégorie.

### COMITE DE L'EPREUVE

Arbitre - Directrice du Tournoi : Denise MOYA

Arbitres : Françoise GATTY et Claude VERGNES

Golf : .....